

Offre d'emploi – Directeur(trice) adjoint du service des loisirs et de la culture (Poste permanent – temps plein)

Nature du travail :

Sous la supervision du directeur du service des loisirs et de la culture, le titulaire du poste assure la coordination des dossiers touchant l'ensemble du service dont, entre autres, l'identification des besoins et des priorités en matière d'infrastructures de loisirs, de parcs, d'espaces verts, de l'aréna et de la bibliothèque. S'assure d'une collaboration étroite avec les autres services impliqués.

Dans son rôle, le titulaire supporte la direction du service dans l'administration courante, la gestion du personnel et le traitement des dossiers majeurs et prioritaires. De plus, il peut être mandaté par la direction pour planifier, organiser et assurer le suivi des comités et commissions formés de représentants municipaux, d'élus et de citoyens, à titre de représentant de la direction de son service.

De manière générale : sous la supervision du directeur des loisirs et de la culture, la personne retenue aura pour tâches principales de créer, planifier, organiser, coordonner et superviser les activités culturelles, le camp de jour et les loisirs pour la municipalité. Elle travaillera également à la mise en place de différentes politiques et programmes.

Plus particulièrement, elle aura pour tâches, la coordination et l'animation :

- 1) de la bibliothèque;
- 2) des camps de jour estival incluant le recrutement, l'embauche, la formation et la supervision des animateurs;
- 3) des activités communautaires (illumination du sapin de Noël, etc.);
- 4) des différents comités (bibliothèque, loisirs, autres);
- 5) du développement de tout autre mandat confié par le directeur des loisirs et de la culture.

Exigences :

La municipalité recherche une personne dynamique ayant le sens de l'initiative et du leadership. Elle doit être capable de travailler en équipe.

- ✓ La personne doit posséder deux (2) ans d'expérience pertinente dans le domaine des loisirs et détenir un diplôme d'études collégiales en technique d'intervention en loisir.
- ✓ Seront également considérées toutes combinaisons de formation et d'expérience professionnelle.
- ✓ La personne doit posséder une parfaite connaissance du français, tant oral qu'écrit ainsi qu'une bonne connaissance des logiciels de Microsoft Office.
- ✓ La personne retenue devra avoir la disponibilité nécessaire pour travailler selon un horaire variable incluant le soir et la fin de semaine.

Statut et rémunération :

Poste temporaire à temps plein – 40 heures / semaine.

Entrée en fonction : le plus rapidement possible.

Rémunération selon l'échelle salariale de l'entente des conditions des cadres.

**Faire parvenir votre curriculum vitae avant le
29 octobre 2025 à 16 h 30** à l'attention de :

Patrick Fréchette, directeur des loisirs et de la culture
Courriel : dir.loisirs@stcyrille.qc.ca

Note : seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.